



| IDENTIFICATION  |                          |
|---|--------------------------|
| Intitulé de l'Unité de formation : Galénique niveau 1 | Niveau d'études : A      |
| Intitulé du cours : DEONTOLOGIE                       | Nombre de crédits ECTS : |
| Nombre de périodes : 10                               | Code : N°UF 656-3        |

| DESCRIPTION  |
|--|
| <p><b><u>Prérequis :</u></b></p> <p><b><i>en sciences naturelles et microbiologie,</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ situer correctement les principaux organes du corps humain sur un schéma ;</li><li>◆ expliquer au moins deux fonctions générales du corps humain et leur dysfonctionnement ;</li><li>◆ citer et de justifier des mesures de prophylaxie face à une activité professionnelle donnée ;</li><li>◆ de citer et d'expliquer trois interactions possibles entre les règnes végétal et animal ;</li></ul> <p><b><i>en physique-chimie,</i></b></p> <p>à partir d'une situation problème relevant du domaine de l'assistant pharmaceutico-technique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ mobiliser les outils adaptés à la résolution de problèmes ;</li><li>◆ résoudre le problème ;</li><li>◆ interpréter les solutions obtenues</li></ul> |
| <p><b><u>Objectifs :</u></b></p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ de citer et d'appliquer dans le cadre de cas pratiques les règles de déontologie de la profession ;</li><li>◆ de situer les limites de sa profession vis-à-vis du négoce de produits pharmaceutiques, phytopharmaceutiques, cosmétiques, en appliquant les règles élémentaires de l'éthique ;</li><li>◆ de poser une réflexion éthique sur l'exercice de sa profession</li></ul>   |
| <p><b><u>Contenu du cours :</u></b></p> <p>Règles essentielles de la profession et devoirs généraux du pharmacien</p>  |
| <p><b><u>Bibliographie :</u></b></p> <p>Code de déontologie pharmaceutique édité par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (édition 2010)</p>   |
| <p><b>Statut du cours :</b> Obligatoire</p>  |

| PERSONNEL ENSEIGNANT         |
|------------------------------|
| Mme Hautecler Anne-Catherine |

## METHODOLOGIE

L'accent est mis sur la connaissance mais surtout sur la compréhension des règles de déontologie pharmaceutique. Dans cette perspective, des exemples concrets pour illustrer les différents articles du code de déontologie sont débattus avec les étudiants.

## MODES D'EVALUATION

Les étudiants sont interrogés par écrit lors de l'examen final organisé lors du dernier cours. Il portera sur la capacité terminale suivante :

*Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans le respect des règles de déontologie, à partir d'un cas concret usuel proposé par le chargé de cours, de poser une réflexion éthique témoignant d'une prise de distance par rapport à l'exercice de la profession.  
Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la pertinence de sa réflexion*